

.....LES RENCONTRES

DE L'OZP.....

OZP

Association

Observatoire des zones prioritaires

15 place d'Aligre - 75012 PARIS

06 43 78 69 03

secretariat@association-ozp.net

www.association-ozp.net

n° 80 – mars 2010

A quelles conditions l'accompagnement éducatif en collège peut-il être efficace ?

Compte rendu de la réunion publique du 13 janvier 2010

*L'OZP a invité **Jean-Michel Zakhartchouk**, auteur avec Anne Mansuy du livre « Pour un accompagnement éducatif efficace » (CRDP de Besançon, 2009) à répondre à la question : un peu plus d'un an après sa relance (ou sa reprise en main ou son retour dans le giron de l'Education nationale), où en est l'accompagnement éducatif ? Quelle est la réalité sur le terrain ?*

L'exposé de l'intervenant se fonde sur un premier bilan de l'accompagnement éducatif interne à l'Education nationale tel qu'il a été lancé fin 2007 par le ministre Xavier Darcos, alors que ce terme d'accompagnement désignait plutôt auparavant un dispositif externe, porté d'abord par le mouvement associatif avant de connaître un développement important avec la loi de Cohésion sociale de 2004, développement auquel l'Education nationale n'avait pas pris part.

Ce bilan a été exposé dans le livre intitulé « Pour un accompagnement éducatif efficace », ce qui suppose qu'il n'est pas forcément efficace. Ce bilan concerne surtout les collèges.

Jean Michel Zakhartchouk a complété son exposé par un montage de diapositives opposant dans un tableau les risques de dérives de l'accompagnement éducatif aux conditions de sa réussite. Ce tableau est diapos est reproduit en fin de compte rendu.

De même a été projetée un vidéo réalisée par l'intervenant dans l'association d'aide scolaire dont il a été l'un des fondateurs (voir références à la fin du compte rendu)

A - Les risques. Les dangers. Les scénarios noirs

1 - **Le risque de reporter** sur les heures d'accompagnement éducatif (AE) ce qui doit être au coeur du travail quotidien des enseignants, au coeur de la classe. Les enseignants feraient leur

cours et, à l'extérieur, on accompagnerait les élèves. Les difficultés ne seraient plus traitées dans le cadre de la classe mais renvoyées à l'heure de soutien ou à l'accompagnement. On ferait « du magistral amélioré » et, à côté, pour ceux qui ne comprennent pas, il y aurait l'accompagnement. On entend déjà : « Si un élève n'a pas compris en classe, ce n'est pas grave, il se fera expliquer en accompagnement » ou bien « L'aide, il y a l'accompagnement pour ça ! »

2 – **La création d'une situation de concurrence** avec les associations, les mettant en danger, pas seulement pour l'aide aux devoirs mais aussi pour les activités culturelles et sportives. Le développement de l'AE en interne à l'institution permet certes à l'école d'être « son propre recours » mais il remet en cause l'existence d'associations sans qu'aucun bilan ne soit tiré de leur activité. On oublie que l'école ne peut pas tout, que c'est une bonne chose pour la société qu'il y ait une mobilisation dans un cadre différent autour de son école. Même si l'école faisait mieux son travail, cet accompagnement extérieur serait une bonne chose.

3 - **La gestion des moyens** n'est pas toujours claire. L'accompagnement est censé être un « plus », alors qu'il se substitue parfois à des dispositifs, des projets, des dédoublements de classe. La profusion de moyens pour l'aide et le soutien dans certains établissements, surtout en éducation prioritaire, avec un développement massif d'heures supplémentaires, contraste avec les suppressions de postes qui entraînent la suppression de dispositifs comme les itinéraires de découverte (IDD).

4 - La participation à l'accompagnement repose en principe sur **le volontariat des élèves**. Mais peut-on ne s'occuper que de ceux « qui en veulent » ? On a alors des groupes très restreints d'élèves pour un nombre élevé d'heures. Le rapport récent de la Cour des comptes signale ce problème. Il s'agit de trouver une formule entre le volontariat pur et l'obligation. Le problème s'aggrave en fin de collège, en 4^{ème} et en 3^{ème}, où beaucoup d'élèves travaillent très peu et ne seront jamais volontaires.

5 - Oublier la nécessité de la **formation et de l'accompagnement... des accompagnateurs**. Il est relativement facile de faire un bon cours magistral, mais il est très difficile d'aider les élèves qui ne comprennent pas.

Il faut réfléchir à ce que signifie le fait de donner un devoir à faire ou une leçon à apprendre. Comment le devoir s'intègre-t-il dans les apprentissages en classe ?

(Un coordonnateur remarque qu'à l'école il s'agit souvent d'apprendre les leçons, alors qu'au collège, on demande une production écrite.)

B - Mais pas de politique du pire. L'AE peut être positif SI...

1 - L'AE peut être positif s'il intervient en complément du cours, il peut même être alors un tremplin, un levier : des progrès réalisés par des élèves très faibles, dans le cadre d'un travail par compétences, peuvent changer leur rapport au travail scolaire ou le regard que les enseignants portent sur eux. Mais la condition est que l'AE donne lieu à des échanges entre enseignants tant sur le suivi des élèves que sur leurs besoins.

Un cahier des charges est nécessaire qui devrait prévoir que l'enseignant payé pour faire de l'AE rende compte à l'enseignant de la classe.

Le travail par compétences est un outil pour réussir l'accompagnement.

2 - L'AE peut être positif s'il y a complémentarité avec les associations d'aide ou avec

l'animation culturelle locale. En particulier avec les élèves plus grands, un détour est possible par l'AE pour leur permettre de se réinvestir dans l'école.

3 - L'AE peut être positif si on réfléchit aux contenus de l'aide et si on diversifie les formes de l'accompagnement. On peut le transformer en occasion de projet faisant l'objet d'un cahier des charges élaboré en autonomie, évitant de refaire l'école après l'école. Ce projet, par exemple un atelier d'écriture et de théâtre, ne doit pas viser à une simple animation mais doit comporter un objectif d'apprentissage. On peut aussi décider de travailler en classe entière.

4 - L'AE ne peut reposer sur le seul volontariat. Une politique forte d'incitation est nécessaire pour les élèves qui ont des difficultés.

5 - L'AE peut être positif si on prévoit une formation et un accompagnement des... accompagnateurs et une mutualisation des pratiques.

Conclusion. Certains enseignants refusent de « cautionner » une politique scolaire discutable. Mais on ne peut pas refuser le dispositif. Il existe. Tirons-en le maximum et donnons-lui du sens en utilisant notre marge de liberté. Ce n'est pas l'idéologie des « orphelins de 16h » qui peut lui donner du sens : dans ce cas, il s'agirait « d'occuper » les élèves pour qu'ils ne soient pas dans la rue ; prolonger un peu le travail en classe n'est pas un objectif pédagogique suffisant.

Débat

Exigences de l'accompagnement

Après son exposé, J.-M. Z. projette un DVD sur l'accompagnement dans un collège qui illustre la tentation pour l'accompagnateur de « faire à la place de l'élève » et de ne pas savoir s'effacer. Ce qui va amener l'intervenant à expliciter les exigences professionnelles de l'accompagnement. Il est difficile d'aider les élèves en difficulté. Il y a un minimum de choses à savoir, il a des gestes professionnels, sur la mémorisation par exemple, sur la compréhension des consignes, sur le vocabulaire propre aux disciplines. Ce travail ne supporte pas l'improvisation.

Pour les futurs enseignants, c'est une bonne introduction au métier, surtout si l'on peut introduire une analyse des pratiques.

Un coordonnateur : Vous insistez « sur la difficulté d'aider les élèves en grande difficulté » et sur la nécessité de former les enseignants à l'accompagnement. Alors est-il normal de confier ces élèves au personnel non-formé des associations ?

J.-M. Z. : Dans l'association APRES d'aide aux devoirs de Creil, dont j'ai été l'un des fondateurs il y a 20 ans, nous prenons bien soin de recruter des vacataires à Bac + 2 minimum et d'échanger avec les animateurs lors de séances formatives.

Le danger, la solution de facilité est de « refaire l'école après l'école », de faire la même chose qu'en cours, par exemple accorder les verbes. Ne pas reproduire la classe, c'est aussi travailler différemment sans la pression des notes et sur des sujets peu scolaires.

Appuyant le point de vue de J.-M. Z. sur les aspects potentiellement positifs de l'AE, *Annie Sevestre* (auparavant chargée de mission à l'éducation prioritaire dans l'Essonne) et *Catherine Lavauzelle* (coordonnatrice de RAR en Charente) soulignent que dans l'AE le regard des élèves sur leur enseignant peut changer et réciproquement.

J.-M. Z. : Il est à noter qu'en écrivant le livre nous n'avons guère pu trouver de véritables évaluations de l'efficacité de l'AE. Les seules évaluations disponibles sont purement quantitatives. Il est plus que jamais nécessaire d'établir des critères qualitatifs de la réussite de l'AE.

L'accompagnement éducatif, est-ce surtout de l'aide aux devoirs ?

Didier Bargas, IGAENR, le craint. Pour lui, l'aide aux devoirs, c'est le plus souvent de « l'occupationnel ». L'AE comprendrait environ 70% d'aide aux devoirs, 15% d'activités culturelles, 10% d'activités sportives et 5% de langues vivantes.

Annie Sevestre cite l'exemple de l'Essonne. L'AE avait été développé dans le cadre de la politique de la Ville et avait bénéficié d'une impulsion conjointe de l'IA et du préfet délégué à l'égalité des chances. Le dispositif reste diversifié et ne s'en tient pas à l'aide aux devoirs. Le volet sportif par exemple est développé et des sports comme le golf et le vol à voile sont proposés.

Il faudrait clarifier les définitions de tous les dispositifs.

J.-M. Z. : La demande spontanée des familles et des élèves va vers l'aide aux devoirs. Il faut savoir proposer autre chose, faire comprendre par exemple qu'à travers le théâtre des choses peuvent passer autant qu'à travers un PPRE.

Un coordonnateur : L'AE implique des partenaires (par exemple la Caisse d'allocations familiales) qui, logiquement, demandent des évaluations. Mais comment évaluer ce qui est peu finalisé ? L'aide aux devoirs est le plus facile à évaluer. En fait, on évalue la fréquentation, plus que les résultats. La priorité donnée à l'aide aux devoirs va avec l'insistance sur les apprentissages fondamentaux, cela fait « sérieux » tout en ayant l'air facile et, en plus, on aide les plus en difficulté.

Un autre coordonnateur estime qu'à Paris l'AE est plus diversifiée dans les écoles que dans les collèges.

Plusieurs intervenants soulignent l'importance de bien informer les parents, qu'ils comprennent bien les enjeux.

Les élèves en très grande difficulté. A qui s'adresse l'AE ? Le pilotage académique.

Un participant : Trop d'aide tue l'aide. L'accompagnement peut être contre-productif.

Didier Bargas : L'AE n'est pas le dispositif principal de remédiation de la grande difficulté. L'AE n'est pas du soutien, encore moins de la remédiation. Ce peut être de l'aide méthodologique, un suivi du travail des élèves ; parfois on rattrape ce qui n'a pas été compris dans le cours.

En éducation prioritaire, une multitude de dispositifs co-existent : études dirigées, tutorat

Un coordonnateur à Paris : On donne à l'AE une kyrielle de visées. Il est donc impossible d'évaluer. On aurait besoin d'une réflexion nationale sur les dispositifs destinés à la grande difficulté et sur la place de l'AE dans ces dispositifs. On ne peut demander à l'AE ce qu'il ne sait pas faire !

Didier Bargas : Les impulsions politiques mettent d'abord en place des dispositifs, et c'est après que l'on réfléchit !

Marc Douaire (bureau de l'OZP) : Où est le contrôle institutionnel ?

Annie Sevestre : Dans l'académie de Versailles, un IA-IPR est chargé de mission pour l'AE et il s'appuie sur un groupe de travail académique. L'AE est trop souvent parti de l'offre plutôt que des besoins des élèves.

Un participant : D'une part, l'AE n'est pas un dispositif adapté à tous les élèves et, d'autre part, sa souplesse autoriserait une plus grande variété des activités proposées.

J.-M. Z. - Ce que l'on peut faire dépend aussi des ressources de l'établissement.

Nicolas Renard (président de l'OZP): La cohérence est fondamentale. L'organisation de l'aide ne dépend pas seulement des « ressources » locales. Il faut savoir « à qui on propose quoi ». Sinon on se retrouve dans une logique de supermarché ! Dans le « 92 », le département a mené depuis 10 ans une réflexion importante sur la pertinence des aides hors-temps scolaire et sur la pédagogie du détour.

Un parent d'élève : Ne faudrait-il pas concentrer l'AE sur la réussite du passage de l'école au collègue ?

L'école primaire, la semaine de 4 jours et les dispositifs d'aide et d'accompagnement

Dans une école de Goussainville (Val-d'Oise), les enseignants ont choisi de placer l'aide personnalisée le mercredi matin. Et les 4 soirs de la semaine, des études dirigées et de l'accompagnement sont proposés. Mais comme les autres écoles n'ont pas fait le même choix, la participation aux activités proposées par la mairie est perturbée.

Un coordonnateur de Paris estime que, pour les élèves de ZEP, l'aide personnalisée ne remplace pas les deux heures normales perdues. Ceci dit, il pense que pour ces élèves l'accompagnement est plus utile que les études dirigées.

Un enseignant de maternelle parle de la difficulté d'articuler l'AE avec le travail en classe, ce qui amène à demander à J.-M. Z. s'il a trouvé des exemples de réussite dans ce domaine.

J.-M. Z. - Oui, mais c'est ponctuel.

Un effort est demandé pour rentrer dans la démarche de l'enseignant de la classe.

Nicolas Renard : J'ai un exemple où cela a été possible avec les assistants pédagogiques, mais cela a demandé un investissement énorme.

Un militant associatif cite un exemple dans son RRS. En outre, autour de l'AE, une médiation avec les familles a pu être organisée.

L'accompagnement éducatif, oui, mais à certaines conditions : pas de politique du pire

Les risques. Les dangers. Les scénarios noirs	L'AE peut être positif si...
1 - Risque de reporter sur l'AE ce qui doit être au coeur du quotidien. L'aide, il y a l'AE pour ça !	10 - S'il intervient en complément du cours avec suivi, bilans, évaluation. Intérêt du travail par compétences.
2 - Concurrence avec les associations. Mise en danger.	11 - S'il y a complémentarité avec les associations d'aide ou avec l'animation culturelle locale.
3 - Utilisation des moyens au détriment d'autre chose (projets, dédoublements...)	12 - Si on réfléchit aux contenus de l'aide. Si on diversifie les formes de l'accompagnement éducatif.
4 - Problème du « volontariat » des élèves.	14 - Si on mène une politique forte d'incitation pour les élèves qui ont des difficultés.
Ne s'occuper que de ceux « qui en veulent » ?	15 - Si on prévoit une formation et un accompagnement des accompagnateurs
5- Oubli de la nécessité de la formation et de l'accompagnement des accompagnateurs.	

Références

Anne MANSUY et Jean Michel ZAKHARTCHOUK : *Pour un accompagnement éducatif efficace* - CRDP de Franche-Comté, 2009.

<http://www.cahiers-pedagogiques.com/spip.php?article6346>

L'accompagnement à la scolarité, coordonné par Jean-Michel Le Bail, 2007. « Repères pour agir ». Une collection éditée par le CRDP d'Amiens et le CRAP-Cahiers pédagogiques

<http://www.cahiers-pedagogiques.com/spip.php?article6164>

As-tu fait tes devoirs ? Cahiers pédagogiques n° 468, décembre 2008. Dossier coordonné par Régis Guyon et Jean-Michel Zakhartchouk

De même, le DVD dont des extraits ont été présentés lors de la rencontre peut être obtenu auprès de J.-M. Zakhartchouk : jeanmichel.zakhartchouk@wanadoo.fr contre 4 euros en timbres (échange mails avant). Le film présente l'action de l'association avec interviews d'acteurs et séances d'accompagnement.